

# COMMUNIQUÉ



Numéro 1920-048  
**Le 19 juin 2020**

## Entrée scolaire 2020-2021

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a annoncé cette semaine les paramètres qui s'appliqueront lors de la rentrée 2020-2021.

Pour le primaire, nonobstant quelques ajustements, les paramètres sont identiques à ceux ayant permis le retour à l'école en mai dernier, dans les régions hors de la communauté métropolitaine de Montréal.

Quant au secondaire, les nouvelles normes viendront chambouler le quotidien de tout un chacun. Certaines précisions nous ont été fournies, mais elles ont suscité un nombre important de questions, dont certaines ont déjà été soumises à l'employeur, le centre de services scolaire de Laval.

Entre temps, la direction de votre établissement devra consulter l'équipe-école ou l'équipe-centre afin d'élaborer un protocole d'urgence. Ce dernier devra servir dans le cas où il y aurait interruption de l'offre de services éducatifs dans les écoles ou centres, ceci afin d'éviter tout arrêt de scolarisation.

Sachez que pour la répartition des rôles et fonctions, pour opérationnaliser le protocole dans le cas où cela serait rendu nécessaire, nous suggérons que le personnel enseignant soit affecté à la poursuite de la scolarisation à distance et que les tâches administratives soient confiées à d'autres types de personnels.

Le bureau du Syndicat de l'enseignement de Laval (SERL) sera en contact constant avec le Centre de services scolaire (CSSL) afin d'obtenir toutes les précisions qui vous seraient utiles à l'exécution de votre tâche. De plus, nous ferons les interventions nécessaires pour faire respecter le contrat de travail (tâche, horaire de travail, etc.) et votre autonomie professionnelle (matériel pédagogique, évaluations, etc.) et afin que soit appliqué, en tout temps, toutes les mesures sanitaires visant à protéger votre santé et votre sécurité. Toutes ces informations vous seront transmises rapidement.

Pour toutes difficultés, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous invitons également à visiter régulièrement notre site Internet et particulièrement la section « Covid-19 » :  
<https://sregionlaval.ca/coronavirus-covid-19/>

Guy Bellemare

Président

Syndicat de l'enseignement  
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood  
Laval (Québec)  
H7N 4B2

Téléphone :  
450 978-1513

Télécopieur :  
450 978-7075

[www.sregionlaval.ca](http://www.sregionlaval.ca)